



**Validation des Acquis de l'Expérience
pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
Consultez notre site : www.ifs-st-martin.com**

**Module de formation
Arrêté du 19 février 2010
modifiant l'arrêté du 16 janvier 2006.**

Conditions d'inscription à la formation

- Avoir entrepris une démarche de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture
- Avoir obtenu un « accord de recevabilité » du dossier de demande de VAE du CNASEA délégation VAE
- Déposer le dossier d'inscription ci-joint à l'IFAP St-Martin

Durée de la formation : 70 h

Attestation de suivi de formation : une attestation de suivi est remise au candidat par l'IFAP Saint-Martin, opérateur de la formation. Elle garantira la présence régulière et continue du suivi du module.

Prochaine Session :

Les 20, 21, 23, 27 et 28 septembre 2010

Les 8, 9, 15, 16 et 18 novembre 2010

Coût de la formation : 644 €

IFAP SAINT-MARTIN
11, rue Joseph Bouchayer – 38100 GRENOBLE
Tél : 04.76.49.01.63 – Fax : 04.76.84.01.78
E-mail : ifs-st-martin.com

Quelques précisions...

La Formation

Objectifs

Les objectifs de ce module de formation sont de permettre au candidat de :

- Bénéficier de données les plus récentes relatives à la fonction d'auxiliaire de puériculture,
- Rappeler les acquis indispensables à la pratique professionnelle notamment dans les domaines suivants :
 - *concepts de santé publique : santé individuelle et santé collective*
 - *grand principe de l'action sociale*
 - *place de l'auxiliaire de puériculture dans le système sanitaire et social*
 - *rôle de l'auxiliaire de puériculture : l'enfant et sa famille au centre des préoccupations de l'équipe*
 - *hygiène et prévention des infections notamment nosocomiales, dans les établissements sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux.*
 - *sécurité et qualité des soins aux enfants*
- Mesurer l'impact d'un changement professionnel et identifier les exigences du métier d'auxiliaire de puériculture et l'évolution de son environnement
- Mobiliser ses compétences de lecture et d'écriture
- Evaluer les aptitudes et les capacités du candidat à se questionner sur sa pratique professionnelle
- Développer ses capacités d'écoute et de communication

Méthodes Pédagogiques

- . Apports théoriques à partir de fiches synthétiques
- . Analyse de pratiques à partir de cas cliniques
- . Travaux de groupe
- . Réalisation de travaux personnels autour de la lecture et de l'écriture
- . Travaux intersession

Programme de formation

Partie I : Santé Publique

- Définition, concepts et moyens d'investigation
- Politique de santé publique
- Repérer les différents moyens de protection sociale
- Participer au sein d'une équipe pluridisciplinaire à des actions de prévention et d'éducation
- Acquérir les notions indispensables relatives aux politiques sociales et familiales

Partie II : l'auxiliaire de puériculture dans le système de santé

- Identifier les différents établissements de santé, les établissements sociaux et médico-sociaux et leurs modes de fonctionnement
- Le rôle et les missions de l'auxiliaire de puériculture
- Le champ de responsabilité de l'auxiliaire de puériculture

Partie III : rôle de l'auxiliaire de puériculture : l'enfant et sa famille au centre des préoccupations de l'équipe

- Établir une communication avec l'enfant et sa famille
- Acquérir des connaissances concernant les besoins physiques et psychologiques, le développement, la socialisation et l'éducation de l'enfant
- Participer à l'élaboration d'un projet de soins
- dispenser des soins dans le respect et la dignité de l'enfant

Partie IV : Sécurité et qualité des soins aux enfants

- Contribuer à la sécurité de l'enfant
- Effectuer des soins personnalisés et de qualité
- Rappel sur les différents paramètres vitaux et leur surveillance
- Savoir repérer les différents signes d'alerte et les transmettre

Partie V : Hygiène et prévention des infections notamment nosocomiales

- Définir les concepts
- Repérer les différentes méthodes de prévention
- Lutter contre les infections nosocomiales – Lavage des mains
- Hygiène environnementale dans les différentes structures
- Protection du personnel